

Les Dits de Mauves

Le magazine de Mauves-sur-Loire



N° 126

FÉVRIER
2020

Espaces partagés

Tous responsables

P.4-5



P.3 Les trottinettes électriques



P.6 Travaux sur les ponts de Mauves



P.6 L'ALSH du mercredi après-midi



P.7 Les spectacles au Vallon

Mauves en Images



En décembre, les élémentaires des deux écoles malviennes ont reçu la visite du **chorégraphe Marc Tetedoie**, venu leur donner des clés de lecture pour le spectacle auquel ils ont par la suite assisté le 17 janvier.



Le 2 janvier, l'Espace Jeunes organisait une **projection du film *Les cinq légendes***. Une trentaine de parents et enfants étaient présents pour ce rendez-vous de début d'année.



Le 7 janvier, Claudine Chevallereau présentait, pour la dernière fois, ses **vœux aux habitants et aux associations**. Un temps convivial autour d'une galette était ensuite proposé.



Le 17 janvier, les primaires des deux écoles malviennes ont assisté au **spectacle de danse WAY**, chorégraphié par Marc Tetedoie, qu'ils avaient rencontré quelques semaines plus tôt.



Le 23 janvier, Claudine Chevallereau présentait ses **vœux au personnel**. À cette occasion, un spectacle humoristique a été proposé. Il a été suivi d'un temps convivial partagé entre les agents et les élus.



Le 25 janvier, le service enfance/jeunesse et les associations de parents d'élèves proposaient dans le cadre du projet parentalité **un atelier cuisine à Couleurs et Parenthèse**.

Mauves-sur-Loire en quelques chiffres

Le recensement INSEE qui a débuté le 15 janvier et qui se termine le 14 février sur notre territoire est l'occasion de mettre en avant plusieurs chiffres-clés de la commune de Mauves-sur-Loire.

Année	HABITANTS	NAISSANCE	MARIAGE	PACS**	DÉCÈS	VENTES DE MAISON	PERMIS DE CONSTRUIRE
2014	3118*	38	14		28	39	15
2015	3246*	38	6		29	43	20
2016	3254*	43	10		31	34	16
2017	3259*	27	7		34	52	25
2018		36	8	16	29	58	25
2019		28	8	13	30	59	22

* Estimatif calculé par l'INSEE sur la base N-2.

** Les pacs sont réalisés en mairie depuis novembre 2017. Ils peuvent aussi être effectués chez le notaire.

À noter également que sur les 1381 foyers recensés (chiffres de 2015), 51 correspondent à des logements sociaux, soit 3,6 %. Cette proportion va augmenter avec l'arrivée des logements dans la ZAC du Clos de la Marchandière.

Zoom sur...

les engins de déplacement personnel motorisés

Le centre-bourg d'aujourd'hui est propice aux déplacements doux comme la trottinette, qui peut circuler librement sur le trottoir à allure de marcheur. Toutefois, il faut la distinguer de sa cousine, la **trottinette électrique** dont la réglementation diffère. Le 25 octobre 2019, un décret a en effet catégorisé - ce qui n'était jusque-là pas le cas - les engins de déplacement personnel motorisés tels que les monoroues, les gyropodes ou les fameuses trottinettes électriques. **En ville, ces appareils sont autorisés à circuler sur les pistes cyclables** ou à défaut sur les routes limitées à 50km/h. **Hors agglomération, leur circulation est autorisée uniquement sur les pistes cyclables et les voies vertes.** En aucun cas, ils ne sont autorisés à circuler sur les trottoirs. Rappelons que leur limitation de vitesse est celle imposée aux constructeurs, à savoir **25 km/h** et leur usage est **réservé aux plus de 12 ans**.

Dans un souci de sécurité et de prise en compte de tous les usagers de la route, les 24 communes de Nantes Métropole mènent actuellement ensemble une réflexion via la commission sécurité routière pour harmoniser les usages de ces appareils sur le territoire.

Les nouvelles règles de sécurité en vigueur

dès le 25/10/2019

> Soyez prudent !
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs
N'utilisez pas votre téléphone

Vous avez jusqu'au 1^{er} juillet 2020 pour équiper votre engin :
- de feux de position avant et arrière
- de dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux (catadioptrés),
- d'un avertisseur sonore
- d'un système de freinage

> Ne transportez pas de passager !
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.



En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, **le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.**

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant, de nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante, et même en agglomération.

> Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.

25 Pour pouvoir circuler sur la voie publique, **votre engin doit être bridé à 25km/h.***

* Les EDPM doivent être bridés à 25km/h pour pouvoir emprunter la voie publique. Si ce n'est pas le cas, **les propriétaires de ces véhicules doivent les faire régler à 25km/h. Ils sont invités à se renseigner sur la possibilité de les faire régler auprès de leur revendeur ou constructeur.**

Centre-bourg

Un espace partagé par tous



Des aménagements efficaces

Les travaux réalisés en 2018 et 2019 en centre-bourg permettent d'avoir aujourd'hui un espace **plus sécurisé, embelli et propice aux déplacements doux**. « *Les retours des habitants sont positifs, se félicite Claudine Chevallereau, maire de la commune. Personne ne regrette les trottoirs surélevés et étroits* ». Avec la mise à niveau des rues et la mise en place de zones de rencontre, **les pratiques des usagers ont évolué**. « *En zone de rencontre par exemple, la vitesse est limitée à 20km/h pour les véhicules, les cyclistes peuvent circuler librement et les piétons ont la priorité dans cet espace* ».

Afin de mesurer l'**impact des nouveaux aménagements**, Nantes Métropole a mené, durant une semaine en octobre, des comptages permettant de mettre en avant certains résultats (voir ci-contre).

« *Les chiffres montrent que les limitations de vitesse sont globalement respectées*, constate Claudine Chevallereau. *Plus de 75 % des automobilistes ne dépassent pas la vitesse autorisée. C'est un point positif qui montre que ces espaces peuvent être partagés par tous les usagers* ». Seul point noir de ce comptage : « *les dépassements de vitesse ont lieu surtout la nuit* », déplore la maire.

Comptage des véhicules et de leur vitesse réalisé par Nantes Métropole du 7 au 14 octobre 2019.

Rue de la Mairie

10 422 véhicules sur une semaine
1489 véhicules par jour en moyenne
Vitesse moyenne (zone 20) : 20,8 km/h
Vitesse moyenne (zone 30) : 25,3 km/h

Rue du Carteron

12 544 véhicules sur une semaine
1792 véhicules par jour en moyenne
Vitesse moyenne (zone 30) : 21 km/h

Rue du Cellier (partie basse)

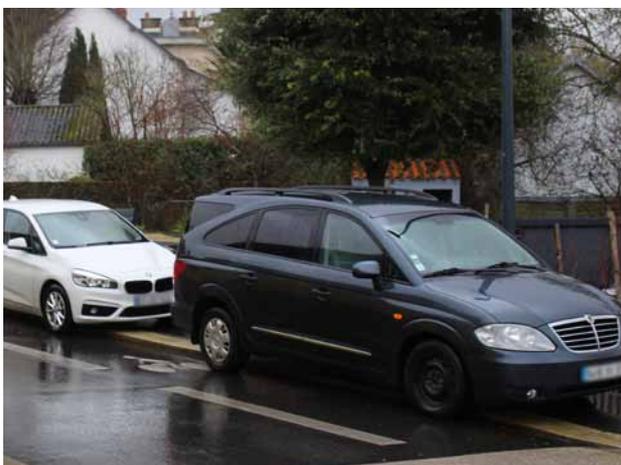
11 418 véhicules sur une semaine
1631 véhicules par jour en moyenne
Vitesse moyenne (zone 20) : 26 km/h

Beaucoup trop d'infractions de stationnement

Si le résultat des travaux du centre-bourg est un succès, on constate cependant que de nombreuses incivilités relatives au code de la route perdurent. Elles sont particulièrement constatées **lors des sorties d'écoles, entre 16h et 18h30 ainsi que le samedi et le dimanche matin.** « **Les quais de bus servent de parking aux parents pour qui parcourir les quelques mètres séparant les zones de stationnement des écoles semble impossible.** Résultat : cela bloque les cars et donc la circulation des autres automobilistes. **Les trottoirs sont quant à eux pris d'assaut par les voitures,** ce qui oblige les piétons à longer les murs ou à marcher sur la chaussée. Enfin, nous observons **des automobilistes qui empiètent sur les espaces réservés aux piétons** dans les zones de rencontre alors que des arrêts minute sont prévus à cet effet, constate avec dépit Claudine Chevallereau. **Et pendant ce temps-là, des places restent vacantes dans nos parkings (Clos de la Marchandière, Clos du Moulin, rue de la Sensive...)** ».

Il y a eu une période de tolérance quant aux pratiques des usagers et des rappels ont été faits directement par les élus ou via la communication municipale mais aujourd'hui **le temps de la verbalisation est venu.** « **Les règles sont connues de tous. Chacun doit prendre ses responsabilités.** C'est pourquoi j'ai demandé à la gendarmerie d'effectuer des rondes et de **verbaliser les contrevenants,** précise Claudine Chevallereau. *Je ne le fais pas de gaieté de cœur mais si nous devons en passer par là pour assurer la sécurité et le bien vivre dans notre bourg, nous le ferons. Aussi, j'invite tous les Malviens à respecter le code de la route* ».

Pour rappel, la loi prévoit une amende de 2^{ème} catégorie (35 €) pour les stationnements gênants (sur un quai de bus par exemple) et une amende de 4^{ème} classe (135 €) pour les stationnements très gênants comme sur les trottoirs, pistes cyclables ou places réservées aux personnes handicapées.



La piste cyclable censée sécuriser la circulation des cyclistes à contre-sens sert aussi de parking aux voitures...
Contravention de 135 € pour chaque véhicule !



Les enfants et les parents avec leur poussette patienteront avant de pouvoir circuler sur le trottoir. Coût de l'amende : 135 €.



La rue est étroite lorsque des véhicules stationnent de part et d'autre de la chaussée. 135 € pour le contrevenant.



Le car suivant devra trouver une autre place ou alors bloquer la circulation en attendant que la voiture s'en aille. 35 € d'amende !



Stationnement hors de l'arrêt minute : il n'est pourtant que quelques mètres plus loin. 135 € !

INSCRIPTIONS ÉCOLE JULES VERNE

Les inscriptions à l'école Jules Verne sont d'ores et déjà **ouvertes**. Dans un souci d'anticipation et afin d'organiser au mieux la rentrée prochaine, **les parents sont invités à faire les démarches au plus vite**.

Les inscriptions en petite section à l'école Jules Verne, pour les enfants nés en 2017, sont possibles à partir de maintenant pour la rentrée 2020/2021. Pour l'inscription en toute petite section, les enfants nés en janvier, février et mars 2018, seront prioritaires (5 places).

N'hésitez pas à contacter Valérie Coupry, directrice de l'école, pour prendre rendez-vous et visiter l'école, mais également pour qu'elle puisse vous donner des renseignements sur l'organisation de l'école et répondre à vos questions. La directrice vous accueillera le lundi et mardi toute la journée, ainsi que sur rendez-vous le soir, après la classe.

Pour l'inscription définitive, il faudra au préalable **inscrire l'enfant auprès de la mairie sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile**. Il faudra dans un second temps remettre à l'école la fiche d'inscription délivrée par la mairie, ainsi que la photocopie du livret de famille et des vaccinations. **Une journée porte ouverte de l'école Jules Verne aura lieu le vendredi 15 mai 2020.**

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 15 et 22 mars, les Malviens sont appelés aux urnes pour élire le nouveau conseil municipal. À ce titre, la mairie recherche des personnes intéressées afin **d'assurer le rôle de scrutateur ou d'assesseur**. Si cette mission vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le service accueil et affaires générales au 02 40 25 50 36.

ENQUÊTE PUBLIQUE : ZAC PONTREAU-PILETIÈRE

Une enquête publique sur le **projet d'aménagement de la ZAC Pontreau-Piletère** est mise en place **jusqu'au 14 février**. Les dossiers sont consultables aux horaires d'ouverture de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune. **Deux permanences** du commissaire enquêteur seront proposées ce mois-ci : **le samedi 1^{er} février de 9h à 11h45 et le vendredi 14 février de 13h30 à 16h.**

TRAVAUX



Jusqu'au 14 février de 9h30 à 16h30, la circulation sur les ponts de Mauves sera réglée sous alternat par feu (hors week-end) en raison des travaux préalables à la réhabilitation des ponts dont **le chantier débutera, quant à lui, le 17 février pour une période de sept mois. Les ponts seront entièrement fermés à la circulation durant cette période.**

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Jusqu'au 15 février, cinq agents recenseurs parcourent la commune dans le cadre du recensement de la population pour l'INSEE. Ces agents recenseurs, recrutés par la Commune, vous remettent vos codes de connexion pour vous faire recenser directement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, ils vous remettent des questionnaires papier qu'ils viennent ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les redéposer en mairie. Pour faciliter le travail des agents, merci de répondre dans les meilleurs délais.

Le recensement est obligatoire. Les cinq agents recenseurs possèdent une carte professionnelle que vous pouvez demander de présenter. Elle atteste de leur mission. Aucun autre démarchage n'est prévu sur la commune en janvier et février 2020.

Attention : en cas de refus ou de réponses manifestement fantaisistes, vous recevrez une mise en demeure adressée par la mairie en lettre recommandée. Une amende de 38 € pourra être appliquée en cas de non-réponse.

+ d'infos : Accueil de la mairie ; 02 40 25 50 36 mairie. mauves@mauveysurloire.fr



Sortie bowling, organisée par les enfants, le 18 décembre dernier.

ALSH : Le plan mercredi

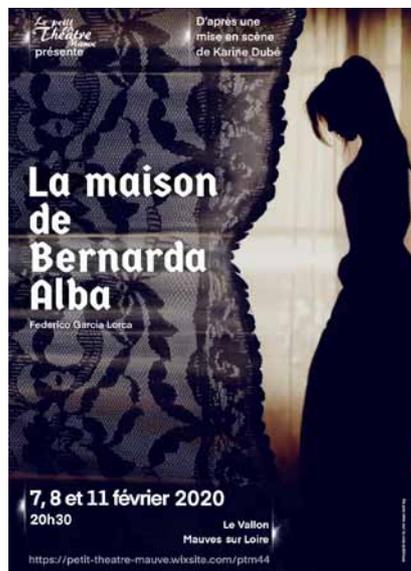
L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) des mercredis après-midis adhère depuis un an au plan mercredi. La commune a pu s'intégrer à ce dispositif, mis en place par l'État à travers la CAF (caisse d'allocations familiales), car elle propose depuis plusieurs années **des projets innovants, des sorties ou des activités qui permettent à l'enfant d'éveiller sa curiosité**. Le plan mercredi reconnaît ainsi **la qualité des initiatives organisées par le service enfance/jeunesse**. « Nous construisons dans le cadre de notre projet pédagogique des activités manuelles, sportives, culinaires... selon les envies et besoins des enfants », précise Brieg Vion, coordinateur enfance. **L'objectif étant que l'enfant s'épanouisse et fasse des découvertes** ». Il ajoute : « Parallèlement à cela, nous mettons en place une fois par mois une sortie sous l'impulsion des enfants comme le bowling organisé le 18 décembre ou l'escape game organisé le 22 janvier ».

On parle des... spectacles au Vallon

Le théâtre du Vallon propose, grâce à une programmation municipale, associative et privée, de plus en plus de spectacles. Au mois de février, théâtre et musique sont au rendez-vous.

La maison de Bernarda Alba

7, 8 et 11 février à 20h30



Le Petit Théâtre Mauve interprète la pièce de théâtre **La maison de Bernarda Alba** de Federico Garcia Lorca, les **vendredi 7, samedi 8 et mardi 11 février à 20h30 dans la salle du Vallon.**

À la mort de son second mari, Bernarda Alba impose à sa famille un deuil de huit ans et l'isolement à ses filles, comme l'exige la tradition andalouse dans les années 1930. Soucieuse des apparences et du qu'en dira-t-on, la maîtresse de maison définit pour ses cinq filles, âgées de 20 à 39 ans, les règles d'une nouvelle société où la femme est bafouée, coupée du monde et des hommes. « *Naître femme est la pire des punitions* », déclare Amelia, l'une des filles. Seule pourvue d'une importante dot, Angustias, fille aînée du premier mariage de Bernarda Alba, est fiancée à Pepe le Romano. Mais Adela, sa cadette, s'est rapprochée de lui depuis longtemps. Autour de ce jeune homme, obscur objet du désir, La Maison de Bernarda Alba donne à voir, sous la forme d'un huis clos, la violence d'une société verrouillée de l'intérieur que la passion fait voler en éclats. Les membres du Petit Théâtre Mauve vous invitent à « *venir découvrir cette pièce interprétée par les comédiennes du Petit Théâtre Mauve et mise en scène par Karine Dubé* ».

Tarifs : 8 € ; 6 € (tarif réduit) ; gratuit pour les moins de 10 ans

Réservations : <https://petit-theatre-mauve.wixsite.com/ptm44/contact>

René Bergier

Dimanche 9 février à 17h



Dimanche 9 février à 17h au Vallon, les *Dimanches Acoustiques* reçoivent l'artiste **René Bergier**. Le chanteur du groupe **La Belle Bleue** s'échappe de temps en temps de sa troupe Roots'n Roll pour livrer ses chansons dans un écrin épuré, guitare et voix. Pour son passage aux *Dimanches Acoustiques*, René vous livrera ses nouveautés 2020 et des classiques de son groupe...

Des textes en français profonds, intimes et percutants.

Tarif : 6 euros / gratuit moins de 12 ans

Réservations (très conseillées, la jauge est limitée) : dimanchesacoustiques@gmail.com ; www.facebook.com/dimanches.acoustiques ; 06 73 19 90 62 (Carole)

L'Arnaqueuse

Vendredi 14 février à 20h30



Et si vous passiez la Saint-Valentin devant un spectacle ? Le 14 février à 20h30, le spectacle **L'Arnaqueuse** sera proposé au Vallon.

C'est la nouvelle comédie délirante de Thom Trondel, entre *Pretty Woman* et le *Diner de Cons*. Le pitch ? Quand Luc, à la recherche du grand amour, rencontre Clara, love coach séductrice et un brin malhonnête, rien ne se passe comme prévu !

Entre un dîner déjanté dans un grand restaurant, une leçon de drague hilarante, un accident de bilboquet, des allergies multiples ou encore une scène de danse mythique... trouver l'amour n'est pas si simple, surtout lorsqu'on a affaire à une arnaqueuse.

Le spectacle, écrit par Thom Trondel et mis en scène par Elza Pontonnier est interprété par Julia Dorval et Thom Trondel.

Tarif : 20 € (hors commission de frais de réservation) en pré-réservation ; 25 € sur place

Réservation : www.billetreduc.com

La vie des Assos à Mauves au fil des semaines...

LE CELLIER-BASKET CLUB

Dimanche 8 décembre, le *Cellier Basket Club* et *Mauves Basket* organisaient leur premier **tournoi 3x3 familial**. Cet événement dédié au Téléthon avait pour premier objectif de soutenir cette cause et d'organiser une première manifestation à Mauves-sur-Loire qui accueille depuis septembre un club de basket-ball : le *Mauves Basket*.

De 13h à 16h30, le complexe sportif du Pré aux Oies a donc accueilli une trentaine de joueurs et joueuses venus en famille ou entre amis s'essayer à la pratique du Basket-ball 3x3. 7 équipes se sont affrontées lors de ce tournoi remporté par l'équipe « Les Blanzé ».

Les organisateurs précisent : « *Mauves Basket* et le *Cellier Basket Club* remercient tous les participants pour leur implication, leur fair-play et leur bonne humeur ainsi que tous les bénévoles venus nous aider. Grâce à vous, 163€ vont être envoyés au Téléthon. Félicitations à tous et à l'année prochaine ! »

ÉCHANGES MAUVES-SUR-LOIRE - HYTHE AND DIBDEN



Les ateliers Talk & Play Jeunes sont organisés pour les enfants des familles adhérentes (élèves de 4^{ème} - 3^{ème}), avec une animatrice sympa construisant ses activités sur des thèmes ludiques. Lors de ces ateliers : on essaie de parler, on joue, on ose et on finit par dédramatiser

la pratique de la langue, on se retrouve entre amis et on avance sans s'en apercevoir.

Les prochains Ateliers Jeunes auront lieu salle Magnolia le **lundi 17 février de 10h30 à 12h00**, le **mardi 18 février de 14h00 à 15h30** et le **mercredi 19 février de 10h30 à 12h00**.

Tarif adhésion familiale pour l'année 2019-2020 : 15 €

Tarif inscription à la série des trois ateliers de février : 16 €

L'association précise que les ateliers seront maintenus s'il y a au minimum 5 inscriptions.

Inscriptions avant le 12 février. Versement du paiement lors de l'inscription
+ d'infos : echangesmauves.hythe@gmail.com ; 06 23 96 68 48

LES BOUTS DE CHOU MALVIENS



Le 17 décembre, l'association *Les bouts de chou malviens* a organisé son arbre de Noël. Les assistantes maternelles et les enfants ont assisté à un spectacle musical suivi de la distribution de cadeaux par le Père Noël. La matinée s'est terminée par un goûter.

HAUT LES CHŒURS



À la demande de Dany (l'Art des Mets) et de Sophie (Établissements Guilbault), la chorale de Mauves *Haut les Chœurs* a chanté des **chants de Noël** à l'Art des Mets le 15 décembre 2019.

Ce temps de partage dans l'esprit de Noël a été accueilli avec joie et bienveillance. Un moment de convivialité qui s'est terminé par une balade en calèche sous un soleil radieux.

PRIMEVÈRE ET GUI MAUVE



L'association PGM vous présente ses stages :

- **Samedi 8 février de 10h à 11h30** : Belle au naturel, Mascara sur mesure. Tarif : 15€.

Contact jacarandacosmetiques@gmail.com

- **Samedi 20 février de 14h à 18h** : stage couture enfant, queue de sirène (enfant seul, minimum 10 ans ou en binôme, 1 adulte et 1 enfant de 8 ans minimum). Tarif : 30 €.

Contact : andro.helene@gmail.com

- **Samedi 7 mars de 10h à 11h30** : grand ménage de printemps, liquide vaisselle et éponge maison. Tarif : 16 €.

Contact jacarandacosmetiques@gmail.com

- Samedi 7 mars de 10h à 17h : stage marqueterie de paille (photo)

Contact : 06 10 07 37 85

Contact association : loisirscreatifsmauves44@gmail.com

Site web : www.loisirscreatifsmauvespgm.blogspot.com

LE CELLIER-MAUVES FC



Lors du premier week-end de l'année 2020, Le Cellier Mauves FC organisait ses traditionnels tournois en salle, au complexe sportif du Pré aux Oies de Mauves/Loire. Les U11 jouaient le samedi et les U13 le dimanche.

Ces 2 jours se sont parfaitement déroulés, et le club souhaite remercier « tous les bénévoles présents grâce à qui la manifestation a pu avoir lieu une nouvelle fois ».

Les valeurs fortes du club, **solidarité, dynamisme et convivialité** sont bien présentes. Les enfants se sont fabriqués des souvenirs et sont repartis avec le sourire. « Côté sportif, la Saint Médard de Doulon a remporté le tournoi U11. Le tournoi U13 a quant à lui été



remporté par nos jeunes, se félicite le club. Bravo à eux ainsi qu'à tous les participants. À l'année prochaine ! »

AMICALE LAÏQUE



L'Amicale Laïque de l'école Jules Verne organise un après-midi jeux de société le **dimanche 2 février de 14h à 18h à la salle Cadou au complexe du pré aux oies**. Laurence et Philippe Gamelin, concepteurs du jeu de société **Galérapagos** seront présents.

Des jeux plus traditionnels tels que Monopoly, cartes, tarot... seront aussi proposés et vous pouvez amener vos jeux originaux pour les faire découvrir !

Petite restauration sur place (boissons chaudes et fraîches, gâteaux, bonbons, crêpes,...)

Entrée gratuite.

MAUVES-SUR-ARTS

La 9^{ème} édition de la manifestation **1 Jardin, 1 Artiste** se déroulera le week-end des **6 et 7 juin 2020**. L'exposition des artistes amateurs de Mauves a été fortement appréciée lors des deux dernières éditions. Aussi, l'association propose de nouveau aux **artistes amateurs malviens** de se faire connaître pour présenter leurs œuvres (peinture, sculpture, modelage, céramique etc..).

Pour cette édition qui aura lieu **dans le quartier de La Droitière et du Pontereau**, l'association exposera dans une salle du château de la Droitière sur le parcours.

Inscriptions avant le 31 mars à l'adresse mail : mauvessurarts@gmail.com ou par téléphone au 07 82 51 54 42.

+ d'infos : www.1Jardin.1Artiste.fr

MAUVES TENNIS DE TABLE



Tournoi Tennis de Table

Non officiel

Ouvert à tous

Samedi 8 Février
14h

Complexe du Pré aux Oies
Mauves sur Loire



- Individuel (différents tableaux)
- Licenciés ou non licenciés
- Jeunes et adultes

**Bar
&
Nombreux lots**

Inscription : 2€

07 88 20 93 25 ou sur place à partir de 13h30
Plus d'infos : www.mauvestt.fr

Le club de tennis de table *Mauves TT* organise son **tournoi le samedi 8 février à partir de 14h au complexe du Pré aux Oies**. Ce tournoi est ouvert à tous, jeunes et adultes, licenciés ou non. De nombreux lots seront à gagner.

Inscription (2€) par téléphone au 07 88 20 93 25 ou sur place à partir de 13h30.

+ d'infos : www.mauvestt.fr

PHOTO CLUB DE MAUVES



Le Photo-Club de Mauves-sur-Loire présentera son exposition annuelle le **samedi 7 mars de 14h à 18h et le dimanche 8 mars de 10h à 18h** dans la salle René-Guy Cadou au Pré aux Oies.

Les membres du Club vous présenteront

cette année une série de trois photos sur un thème libre. Au vu du succès de l'année dernière sur le thème couleur, les photographes vous feront découvrir leur cliché sur le «rouge».

De nombreux adhérents seront présents pour répondre à d'éventuelles questions et partager leurs émotions. **Un vernissage est prévu le samedi 7 mars à 18h30.**

« Nous vous attendons nombreux pour élire le cliché « Prix du Public » et gagner la photo de votre choix par tirage au sort », soulignent les membres de l'association.

Théâtre

Une journée, deux spectacles

Samedi 7 mars, rendez-vous au Vallon à 15h pour un spectacle jeune public, *Black Sparrow et les animaux fantastiques*, et à 20h30 pour la comédie *Adopte un Jules.com*



Il y en aura pour tous les goûts le 7 mars au Vallon. Les plus jeunes seront ravis de retrouver le capitaine Black Sparrow dans son deuxième spectacle : les animaux fantastiques. Les plus âgés (à partir de 12 ans), pourront s'amuser devant la tonique et explicite comédie *Adopte un Jules.com*, à destination des filles et des garçons qui ont de l'humour.

Tarifs Adopte un Jules.com 15 € en réservation ; 18 € sur place

Tarif Black Sparrow : 8 € ; 13 € (formule goûter)

Réservations sur [billettereduc](http://billettereduc.com), [digitick](http://digitick.com)

Bibliothèque

George Sand

LES RENDEZ-VOUS

- Portage à domicile : mercredi 26 février après-midi
- Accueil du RAM : mardi 4 février à 11h45 à la bibliothèque

HORAIRES PENDANT LES VACANCES

Mercredi : 10h30-12h30 / 15h30-18h30

Samedi : 10h00-12h30

Dimanche : 10h30-12h00

Magie

Léo Brière de retour au Vallon



Léo Brière revient au Vallon le samedi 14 et dimanche 15 mars avec son nouveau spectacle *L'Expérience Interdite*.

Selon certaines théories, l'être humain n'utiliserait que 10% de ses capacités cérébrales : mythe ou réalité ? La majeure partie de notre cerveau est entourée d'un voile de mystère... À travers un show spectaculaire, mystérieux et fascinant, le mentaliste Léo Brière vous entraîne dans une

incroyable exploration de l'esprit humain et de ses capacités cachées. Ce voyage extraordinaire aux confins de la réalité vous invitera à découvrir une expérience interdite menée secrètement dans les années 70 qui permettrait de libérer tout le potentiel d'un être humain. Que se passerait-il alors si nous libérions l'intégralité de notre esprit ? Jusqu'où serez-vous prêt à aller pour devenir la meilleure version de vous-même ? À noter que Léo Brière a obtenu le titre de Champion de France de magie 2019 et a été demi-finaliste de l'émission « Incroyable Talent » saison 13.

Représentations : Samedi 14 mars à 17h et 20h30 ; Dimanche 15 mars à 16h

Tarifs: à partir de 15€

Réservations sur www.leobriere.com, FNAC et points de vente habituels

Exposition

Chapelle



François Machacek, photographe, expose ses dichés à la Chapelle les 31 janvier, 1^{er} 2, 8 et 9 février.

La réflexion de départ de cette exposition vient de ces inconnus que nous croisons et dont nous ne savons

rien. Ils font écho à cette part de nous-même que nous ne laissons pas entrevoir. En quête d'un bonheur fragile et souvent incertain, quels rêves inavoués, désirs cachés, espoirs et idéaux laissons-nous percevoir à autrui ? François Machacek explique : « Au cours de longues heures d'observations et d'attente, je me suis attaché à retranscrire photographiquement les impressions et les émotions que produisait chez moi le monde de la rue. Mes images, prises dans différentes villes françaises, ne sont pas des photomontages, mais des instantanés dans lesquels l'homme se retrouve en perpétuelle interaction avec l'univers graphique qui habite son environnement. Passons-nous sans réagir devant cette ostentatoire stimulation ? La photographie m'a permis de dissiper cette frontière et de dévoiler cette interaction furtive avec ces anonymes, envers lesquels j'exprime ma reconnaissance. »

Horaires : vendredi 31 janvier : 15h-19h ; Samedi 1^{er}, dimanche 2, samedi 8 et dimanche 9 février : 10h-19h.

Exposition

Mairie



Du 2 février au 2 avril, l'artiste peintre Aurélie Paillard expose ses toiles à la mairie.

Aurélie Paillard travaille au gré de ses envies de couleurs et de matière. « Cela me permet de jouer avec la lumière,



explique-t-elle. J'adore la liberté que l'on peut ressentir avant de commencer une toile ». Ses peintures invitent notre imaginaire à voyager. Les œuvres sont visibles aux horaires d'ouverture de la mairie.

MAIRIE DE MAUVES

7 rue du Carteron
44470 Mauves-sur-Loire
Tél. 02 40 25 50 36
Mail : mairie.mauves@mauversurloire.fr

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacies de garde

Appel au 32 37 (n° national)

Médecins

Dr Christophe Davanne
Dr Marie Imbert
Dr Thomas Labé
Dr Stéphanie Larramendy
Secrétariat commun : 02 40 25 52 59

Infirmières

Mme Cloarec - Mme Pichard Nathalie
12 place de l'église 02 28 23 17 93

Sage femme

Mme Colin
02 40 25 56 31 - 06 86 83 71 10

Dentistes

Dr T. Malidin - Dr P. Reneau -
02 40 25 56 42

Kinésithérapeutes

Béttina Gérard - 02 40 25 56 05
Florent Sabatier - 02 40 25 50 74
2 rue du Choiseau

+ de professionnels du secteur
paramédical : www.mauversurloire.fr

TRANSPORTS

Taxi

Taxi Mauves 06 86 78 68 42
Transport malades - assis 24h/24, 7 j/7

Transports en commun

- TAN - ligne 67 AlloTan 02 40 444 444
Proxitan 02 51 81 78 78 www.tan.fr
- Train Express Régional (TER) : Horaires disponibles en mairie

Covoiturage

• www.covoiturage-nantesmetropole.fr

DECHETS

• Collecte hebdomadaire le jeudi pour les conteneurs et sacs jaunes.

• Déchetterie du lieu-dit l'Ébeaupin à Carquefou
Horaires d'ouverture : 7 jours sur 7 de 10h à 17h45. Fermée les jours fériés.
02 40 93 76 71

• Déchets dangereux des ménages
Ils peuvent être déposés dans l'armoire spécifique installée à la déchetterie.

• Encombrants
Appeler le n° vert 0800 00 70 76, de 10 h à 18 h du lundi au vendredi pour prendre rendez-vous.

• Conteneurs à verre
Parking rue du Cellier • Parking gare routière "La Croix" • Parking stade des Loquets • Angle rue de la Loire et rue de la Plage • Lieu-dit "La Piletère" • Lieu-dit "La Rouauderie" •

• Bac à vêtements
Parking stade des Loquets

ARRÊTÉS DU 15 DÉCEMBRE AU 15 JANVIER

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Vincent Maurin	2 rue du Clos Sablé	Modification et création d'ouverture
EDF ENR	2345 route de Saint-Mars-du-Désert	Pose de panneaux solaires
Philippe Guédât	19 rue du Cellier	Modification et création d'ouverture
Guy Sauvaget	La Rouauderie	Détachement d'un lot à bâtir

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Dominique Reveillère	7 rue de la Sensive	Construction d'une maison

PERMIS D'AMÉNAGER

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Claude Forlay	impasse du Manoir	Lotissement de 2 lots

L'état civil

Naissance

18/12/2019 – Léo BONNET
1122 Route de la Lande des Epinettes

19/12/2019 – Tiago VILLETTE
9 avenue de la Gare

10/01/2020 – Anthéa MANISSIER
28 avenue de Bretagne

Décès

20/12/2019 – Juliette PAITIER née LEBRETON
97 ans – Résidence Le Verger

25/12/2019 – Josiane SUBILEAU née BRAZYL
87 ans – Résidence Le Verger

04/01/2020 – Yvonne HUIDAL née PELLANT
98 ans – Résidence Le Verger

04/01/2020 – Albert GUEFFIER
96 ans – 4 chemin du Vieux Moulin

10/01/2020 – Laurent AUDRAIN
49 ans – 901 rue de la Droitière

ANNUAIRE PRATIQUE

Services municipaux

Bibliothèque George-Sand 15 rue du Cellier
02 40 25 05 63 - bibliotheque@mauversurloire.fr
Mardi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 11h30-12h30 / 14h30-18h30
Samedi : 10h-12h30
Dimanche : 10h30-12h

Couleurs et Parenthèse 11bis rue du Cellier
• Accueil de loisirs - Accueil périscolaire
02 40 25 01 54 - sejmauves@mauversurloire.fr

Espace Jeunes
02 40 25 07 09 - 06 75 88 13 72
Ouvert de 14h à 18h les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires
espacejeunes@mauversurloire.fr

Service urbanisme
Uniquement sur rendez-vous
07 60 19 34 97 - 02 40 25 57 79
urbanisme@mauversurloire.fr

Services techniques
02 40 25 50 36

Complexe sportif "Pré aux oies"
8 avenue de la Gare - 02 40 25 50 29

Nantes Métropole - Pôle Erdre et Loire
02 28 20 22 00



Correspondant Presse

Ouest France Gérard Pageau
g.pageau44@gmail.com ; 06 24 73 17 61
Presse Océan David Ferrière
porivesdeloire@gmail.com

Écoles

École Jules Verne Rue du Cellier
02 51 13 81 45 – http://ecolepub.mauves.free.fr
École Saint-Joseph 24-26 rue de la Mairie
02 40 25 51 11 - ec.mauves.st-joseph@ec44.fr

Poste

Levée du courrier à 16h30, le samedi à 11h
Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi : 14h30-17h
Samedi : 9h30-12h
02 40 25 50 39

Urgences

Médecins et ambulances - 15
Pompiers - 18
Gendarmerie - 17

CLIC intercommunal Loire et Erdre

Béatrice Robert
02 28 22 20 35
clic@mairie-carquefou.fr

PERMANENCES

Bénédicte Gautreau, relais assistantes maternelles :
les mercredis de 9h à 12h à Couleurs et Parenthèse -
02 51 13 03 60

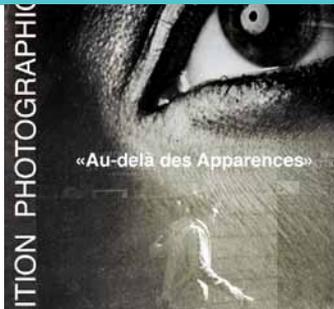
Assistants sociaux : prendre rendez-vous - 02 40 25 61 69

Serge Menand, conciliateur de justice :
permanences chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi après-midi du
mois à la mairie de Carquefou.
Rendez-vous au 02 28 22 22 10

Députée de la 5ème circonscription : Sarah El Haïry
permanences au 318 route de Saint-Joseph à Nantes
Rendez-vous au 09 62 57 69 09 ou a cabinet@elhaairy.fr

Agenda

Sortir en février à



31 janvier, 1er et 2 février

Expo François Machacek

De 15h à 19h le 31 janvier et de 10h à 19h les 1er et 2 février, à la Chapelle. (voir p.10).

Du 2 février au 2 avril

Exposition de Aurélie Paillard
À la mairie (voir p.10).

Dimanche 2 février

Après-midi jeux de société

De 14h à 18h, salle René-Guy Cadou, proposé par l'Amicale Laïque (voir p.9)

Mardi 4 février

Lecture pour le RAM

À 10h45, à la bibliothèque (voir p.10).

7 et 8 février

Théâtre : la maison de Bernarda Alba

À 20h30, au Vallon, organisé et interprété par le Petit Théâtre Mauve (voir p.7).

Samedi 8 février

Stage PGM

De 10h à 11h30, atelier mascara sur mesure (voir p.8).

Dimanche 9 février

Dimanches Acoustiques

À 17h, au Vallon avec l'artiste René Bergier (voir p.7).

Mardi 11 février

Théâtre : la maison de Bernarda Alba

À 20h30, au Vallon, organisé et interprété par le Petit Théâtre Mauve (voir p.7).

Vendredi 14 février

Théâtre : L'Arnaqueuse

À 20h30, salle du Vallon, (voir p.7)

Du 17 au 19 février

Atelier Talk and Play

Salle Magnolia, proposé par l'association Échanges Mauves-sur-Loire Hythe and Dibden (voir p.8).

Samedi 20 février

Stage PGM

De 14h à 18h, atelier couture enfant (voir p.8).

Mercredi 26 février

Portage à domicile

Dans l'après-midi, proposé par la bibliothèque George Sand (voir p.10).

7 et 8 mars

Expo Photo Club de Mauves

De 14h à 18h le samedi et de 10h à 18h le dimanche, salle René-Guy Cadou (voir p.9)

Samedi 7 mars

Jeune public : Black Sparrow

À 15h, au Vallon (voir p.10)

Théâtre : Adopte un jules.com

À 20h30, au Vallon (voir p.10)

14 et 15 mars

Léo Brière : l'expérience interdite

À 17h et 20h30 le samedi et 16h le dimanche, salle du Vallon (voir p.10)

Dimanche 15 mars

1^{er} tour des élections municipales

Salle René-Guy Cadou, à l'école Jules Verne et à la mairie. (voir p.6)

Retrouvez-nous sur :

